

SÉANCE ORDINAIRE

LE 10 MARS 2003

Cinquante neuvième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10^e jour de mars 2003 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé, Claude St.Pierre et Claudette C.-Thibodeau.

Madame et monsieur les commissaires-parents : Michel Aerts et Johane Corbin.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absence : Madame la commissaire : Nicole Devost.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 03.03.10 **001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Scinder le point 10.1 comme suit :

- 10.1 Agrandissement de l'école des Prés-Verts :
 - 10.1.1 Cession de terrain (document RM 03.03.10-10.1);
 - 10.1.2 Demande de dérogation pour les services professionnels;

Ajouter les points :

- 12.1 Félicitations;
- 12.2 Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et Prix partenariat du regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM);
- 12.3 Fondation Marie-Vincent.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Période de questions du public;
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 10 février 2003 (document SG 03.03.10-04.1);
 - Suivi au procès-verbal;
- 04.2 Correspondance :
 - De M^e Eddy Giguère, avocat et secrétaire de la Commission de la représentation électorale du Québec : acceptation du découpage du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières en 21 circonscriptions électorales;
 - De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : mise en œuvre des plans stratégiques des commissions scolaires et des projets éducatifs des établissements (document DG 03.03.10-04.2);
 - De madame Carole Bégin, coordonnatrice au service de l'alphabétisation du Centre d'action bénévole d'Iberville : remerciements pour l'aide financière accordée à son service d'alphabétisation;
 - De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : projet d'agrandissement à l'école des Prés-Verts;
 - De monsieur Gilbert Gardner, attaché politique, Cabinet du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : accusé de réception de la résolution sur le financement des élections scolaires;
- 04.3 Planification stratégique, projet éducatif et plan de réussite : état de situation (documents joints «État de situation de l'école...» et «Les indicateurs nationaux des plans stratégiques des commissions scolaires»);
- 04.4 Augmentation du temps d'enseignement au primaire (document joint «Allocution de monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi»);
- 04.5 Comité de révision d'une décision;
- 05.1 Bassin géographique Polyvalente Marcel-Landry (document EJ 03.03.10-05.1);
- 05.2 Programme Sports-Arts-Études (document EJ 03.03.10-05.2);
- 08.1 Démissions (document RH 03.03.10-08.X);
- 08.2 Engagement (document RH 03.03.10-08.X);
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 mars 2003, pour un montant de 3 184 097,12\$, vérifiée par madame Josiane Fabry (document RF 2003.03.10-09.1);
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 mars 2003, pour un montant de 413 493,75\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2003.03.10-09.2);
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 mars 2003, pour un montant de 6 849 973,15\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2003.03.10-09.3);
- 09.4 Vente pour taxes MRC Rouville le 12 juin 2003;
- 10.1 Agrandissement de l'école des Prés-Verts :
 - 10.1.1 Cession de terrain (document RM 03.03.10-10.1);
 - 10.1.2 Demande de dérogation pour les services professionnels;
- 10.2 Adjudication de contrats :
 - 10.2.1 Stabilisation de la dalle sur sol, phase II, école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 03.03.10-10.2.1);
 - 10.2.2 Fenestration et portes extérieures, Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et école Pointe-Olivier (document RM 03.03.10-10.2.2);
 - 10.2.3 Fenestration et portes extérieures, école Joseph-Amédée-Bélanger (document RM 03.03.10-10.2.3);
 - 10.2.4 Fenestration et portes extérieures, écoles Beaulieu et Saint-Lucien (document RM 03.03.10-10.2.4);

- 10.2.5 Fenestration, école Saint-Eugène (document RM 03.03.10-10.2.5);
- 10.2.6 Fenestration, école Jean-XXIII (document RM 03.03.10-10.2.6);
- 10.2.7 Revêtement extérieur, école Hamel (document RM 03.03.10-10.2.7);
- 10.2.8 Revêtement extérieur, école Jeanne-Mance (document RM 03.03.10-10.2.8);
- 10.2.9 Acquisition de trois (3) rectifieuses planes, École professionnelle de métiers (document RM 03.03.10-10.2.9);
- 10.2.10 Matériel de football, école Mgr-Euclide-Théberge (document RM 03.03.10-10.2.10);
- 11. Commissaires-parents;
- 12. Autres sujets;
- 12.1 Félicitations;
- 12.2 Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et Prix partenariat du regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM);
- 12.3 Fondation Marie-Vincent;
- 13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Denis Roy, président du Comité de parents, mentionne que monsieur Pierre Buisson sera présent à la réunion du Comité de parents du 11 mars 2003 afin de présenter le projet de loi 124 et donner de l'information sur le plan stratégique, dont devra se doter la Commission scolaire.

De plus, monsieur Denis Roy profite de la journée de la femme (8 mars) pour rendre hommage à toutes les femmes bénévoles qui oeuvrent dans nos écoles à quelque titre que ce soit. Merci à toutes ces femmes!

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 10 FÉVRIER 2003 (document SG 2003.03.10-04.1)

HR 03.03.10
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 février 2003 avec les corrections suivantes :

Point 04.2, à la quatrième correspondance «... pour le don fait par la Commission scolaire des Hautes-Rivières.»

Point 04.3 au troisième paragraphe «... occupe ce terrain ainsi qu'une partie du lot 321 et paie des taxes sur ceux-ci depuis ce temps.»

Point 04.3 au quatrième paragraphe «... relativement au lot 322 et à la partie du lot 321 du cadastre...»

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 10 février 2003.

04.2 CORRESPONDANCE

- De M^e Eddy Giguère, avocat et secrétaire de la Commission de la représentation électorale du Québec : acceptation du découpage du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières en 21 circonscriptions électorales;
- De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : mise en œuvre des plans stratégiques des commissions scolaires et des projets éducatifs des établissements (document DG 03.03.10-04.2);
- De madame Carole Bégin, coordonnatrice au service de l'alphabétisation du Centre d'action bénévole d'Iberville : remerciements pour l'aide financière accordée à son service d'alphabétisation;
- De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : projet d'agrandissement à l'école des Prés-Verts;
- De monsieur Gilbert Gardner, attaché politique, Cabinet du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : accusé de réception de la résolution sur le financement des élections scolaires.

04.3 PLANIFICATION STRATÉGIQUE, PROJET ÉDUCATIF ET PLAN DE RÉUSSITE : ÉTAT DE SITUATION (documents «État de situation de l'école...» et «Les indicateurs nationaux des plans stratégiques des commissions scolaires»)

Le directeur général mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les documents fournis sont : «État de situation de l'école décrit dans le cadre de la démarche de planification stratégique 2003-2006 de la commission scolaire, document pour les écoles primaires et secondaires» et «Les indicateurs nationaux des plans stratégiques des commissions scolaires» ont déjà été remis aux directrices et directeurs d'école lors du Comité consultatif de gestion du 11 février 2003, afin d'obtenir un état de situation de chacune des écoles.

Ces diagnostics serviront à la réflexion et à l'élaboration du plan stratégique de la Commission scolaire. Monsieur Pierre Buisson commente les documents. Les directrices et directeurs d'établissement ont jusqu'au 25 avril prochain pour compléter ledit document et le remettre au directeur général qui en fera alors une synthèse.

Nous reviendrons ultérieurement à un Conseil des commissaires avec un projet de plan stratégique que nous devons, par la suite, soumettre à la consultation auprès des instances concernées pour une adoption en septembre ou octobre prochain.

04.4 AUGMENTATION DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE (document «Allocution de monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Emploi»)

Le directeur général commente ledit document et mentionne qu'il a été remis à titre d'information.

04.5 COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

Considérant la demande de révision de décision (prévu à l'article 9 de la Loi sur l'instruction publique) formulée par les parents de l'élève EM22608808 quant au retour de leur enfant au programme régulier, lequel bénéficie actuellement du programme Sports-Arts-Études, ou de le maintenir dans ce programme mais dans une autre option offerte par la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que le comité de révision d'une décision, après avoir entendu les parties impliquées le 9 février dernier, recommande de maintenir la décision rendue par le directeur général;

HR 03.03.10
003

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'accepter la recommandation du comité de révision et de maintenir la décision du directeur général concernant l'élève EM22608808.

Adopté unanimement.

05.1 BASSIN GÉOGRAPHIQUE POLYVALENTE MARCEL-LANDRY
(document EJ 03.03.10-05.1)

Considérant l'augmentation de clientèle prévue au cours des prochaines années pour la Polyvalente Marcel-Landry, la Direction des statistiques du ministère de l'Éducation estime que la clientèle de l'école pourrait atteindre 2050 élèves;

Considérant la consultation menée par la Commission scolaire des Hautes-Rivières concernant le projet de transfert des élèves de niveau secondaire de la municipalité Mont-Saint-Gregoire de la Polyvalente Marcel-Landry à l'école Mgr-Euclide-Théberge;

Considérant le résultat de la consultation menée auprès du conseil d'établissement et des parents de l'école Frère-André;

Considérant que sous réserve du respect des conventions collectives, du niveau des services offerts et de la qualité de l'enseignement, le conseil d'établissement de la Polyvalente Marcel-Landry recommande de ne pas modifier le bassin géographique et de fixer à 2000 élèves la capacité maximum de la Polyvalente Marcel-Landry;

Considérant que suite à l'analyse du dossier, le directeur de l'école confirme que la Polyvalente Marcel-Landry peut accueillir un maximum de 2000 élèves tout en assurant le niveau d'encadrement requis et des services éducatifs de qualité;

HR 03.03.10
004

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accueillir favorablement la recommandation des instances consultées en fixant le maximum d'élèves à accueillir à la Polyvalente Marcel-Landry à 2000 élèves;

Que dans le respect de ce maximum, le surplus d'élèves soit déplacé vers l'une des autres écoles secondaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ce conformément aux dispositions prévues à la Politique d'admission et d'inscription des élèves (EJP 01).

Madame Josiane Fabry demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Thérèse Lasnier, Luc Mercier, Yvon Pineault et Micheline Sauvé.

Ont voté contre :

Mesdames et messieurs : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre

Boudreau, Monique Brière, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Claude St.Pierre et Claudette C.-Thibodeau.

Pour : 4 Contre : 14

Rejeté majoritairement.

05.2 PROGRAMME SPORTS-ARTS-ÉTUDES (document EJ 03.03.10-05.2)

Considérant les nouveaux bassins de fréquentation des écoles secondaires du secteur Saint-Jean-sur-Richelieu, tels que déterminés à l'automne 2002;

Considérant le manque d'espace à l'école secondaire Félix-Gabriel-Marchand au cours des prochaines années;

Considérant l'impact important du programme Sports-Arts-Études au niveau du projet scolaire de l'école secondaire Félix-Gabriel-Marchand;

Considérant la volonté de maintenir le volet «Langues et communication»;

Considérant le vif intérêt des parents à ce que l'organisation actuelle du programme se poursuive au cours des prochaines années;

Considérant l'espace disponible au cours des deux prochaines années à l'école Beaulieu;

HR 03.03.10
005

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que le modèle organisationnel suivant soit mis en place pour les deux prochaines années (2003-2004 et 2004-2005) :

École Félix-Gabriel-Marchand :

Un maximum de 4 groupes de Sports-Arts-Études en 1^{re} secondaire (incluant un maximum de 2 groupes du volet «Langues et communication»);
Un maximum de 3 groupes de Sports-Arts-Études en 2^e secondaire (incluant les groupes du volet «Langues et communication»);
Élèves de 1^{re} et 2^e secondaire du nouveau bassin de fréquentation;
Classes spéciales déjà présentes à cette école (clientèle ISA et Déficience langagière).

École Beaulieu :

Un maximum de 2 groupes de Sports-Arts-Études en 3^e secondaire (incluant les élèves du volet «Langues et communication»);
Un maximum de 1 groupe de Sports-Arts-Études en 4^e secondaire (incluant tous les volets);
Un maximum de 1 groupe de Sports-Arts-Études en 5^e secondaire (incluant tous les volets);
Élèves de 3^e secondaire qui auraient été intégrés à l'école Félix-Gabriel-Marchand;
Élèves de 4^e et 5^e secondaire du nouveau bassin de fréquentation;
Classes de Cheminement particulier temporaire de 2^e cycle.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 03.03.10-08.X)

**HR 03.03.10
006**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Pierre Lavigne, directeur adjoint à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 8 février 2003.

Adopté unanimement.

**HR 03.03.10
007**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, de monsieur Sylvain Blanchard, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, soit acceptée à compter du 5 mars 2003.

Adopté unanimement.

08.2 ENGAGEMENT (document RH 03.03.10.08.X)

**HR 03.03.10
008**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Dominic Viens soit engagé pour un poste régulier temps plein (31,5 heures/semaine) d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire et ce, à compter du 10 mars 2003.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 MARS 2003 (document RF 2003.03.10-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 10 mars 2003, pour un montant de 3 184 097.12\$, vérifiée par madame Josiane Fabry.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 MARS 2003 (document RF 2003.03.10-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 10 mars 2003, pour un montant de 413 493.75\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier.

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 MARS 2003 (document RF 2003.03.10-09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 10 mars 2003, pour un montant de 6 849 973,15\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier.

09.4 VENTE POUR TAXES MRC ROUVILLE LE 12 JUIN 2003

**HR 03.03.10
009**

Il est proposé par Monsieur Bernard Petit :

Que soit transmis, conformément à l'article 341 de la Loi sur l'instruction publique,

pour les propriétés devant faire l'objet de vente d'immeubles pour taxes par la municipalité régionale de comté de Rouville le 12 juin 2003, un état indiquant le montant des taxes scolaires dues et affectant chacun de ces immeubles, afin que ladite municipalité tienne compte de notre réclamation lors de la préparation de sa liste.

Adopté unanimement.

10.1 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DES PRÉS-VERTS

10.1.1 CESSION DE TERRAIN (Document RM 03.03.10-10.1)

Attendu le projet d'ajout d'espace à l'école des Prés-Verts;

Attendu le besoin de terrain pour y aménager l'agrandissement projeté;

HR 03.03.10
010

Il est proposé par Monsieur Pierre Boudreau :

De demander à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de céder à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, une superficie d'environ 1065,9 M² du terrain adjacent à l'école des Prés-Verts, tel qu'apparaissant au plan d'implantation annexé;

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer l'acte requis.

Adopté unanimement.

10.1.2 DEMANDE DE DÉROGATION POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS

Attendu que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est déjà en démarche auprès de professionnels pour l'étude de solution à la problématique reliée à la fréquentation scolaire des élèves du secteur de l'école des Prés-Verts;

Attendu l'échéancier restreint quant à la réalisation des travaux de construction pour l'entrée scolaire de septembre 2003;

HR 03.03.10
011

Il est proposé par Monsieur Pierre Boudreau :

De demander au ministre de l'Éducation une dérogation quant à l'application de l'instruction reliée aux contrats de services professionnels (appel de candidatures) pour le projet d'ajout d'espace à l'école des Prés-Verts.

Adopté unanimement.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.2.1 STABILISATION DE LA DALLE SUR SOL, PHASE II, ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 03.03.10-10.2.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et de la recommandation faites par la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture, sous réserve toutefois de l'approbation du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi;

HR 03.03.10
012

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Bugère Inc. au montant de 1 189 800.00\$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection de la dalle sur sol, phase II, à l'école Paul-Germain-Ostiguy et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.2.2 FENESTRATION ET PORTES EXTÉRIEURES, POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT ET ÉCOLE POINTE-OLIVIER (document RM 03.03.10-10.2.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et de la recommandation faites par la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

HR 03.03.10
013

Il est proposé par madame Madga Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Cogestal Inc., au montant de 152 545.00\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de fenestration et portes extérieures à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et l'école Pointe-Olivier et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.2.3 FENESTRATION ET PORTES EXTÉRIEURES, ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER (document RM 03.03.10-10.2.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et de la recommandation faites par la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

HR 03.03.10
014

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Cogestal Inc., au montant de 157 251.00\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de fenestration et portes extérieures à l'école Joseph-Amédée-Bélangier et d'y ajouter les travaux de fenestration pour la section ouest de l'école pour une somme additionnelle de 41 820.00\$ (taxes incluses) et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.2.4 FENESTRATION ET PORTES EXTÉRIEURES, ÉCOLES BEAULIEU ET SAINT-LUCIEN (document RM 03.03.10-10.2.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et de la recommandation faites par la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

HR 03.03.10
015

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Claude Charbonneau Inc., au montant de 155 500.00\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de fenestration et portes extérieures aux écoles Beaulieu et Saint-Lucien et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.2.5 FENESTRATION, ÉCOLE SAINT-EUGÈNE (document RM 03.03.10-10.2.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et de la recommandation faites par la firme Leclerc & Associés, architectes;

**HR 03.03.10
016**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Portes et Fenêtres A.D.G./3233430 Canada Inc., au montant de 208 800.00\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de fenestration à l'école Saint-Eugène et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.2.6 FENESTRATION, ÉCOLE JEAN-XXIII (document RM 03.03.10-10.2.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et de la recommandation faites par la firme Leclerc & Associés, architectes ainsi que de l'avis juridique de M^c Eric Lazure, avocat relativement à la conformité desdites soumissions;

**HR 03.03.10
017**

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Placements P.M. 2000 Inc., au montant de 212 120.00\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de fenestration à l'école Jean-XXIII et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.2.7 REVÊTEMENT EXTÉRIEUR, ÉCOLE HAMEL (document RM 03.03.10-10.2.7)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et de la recommandation faites par Sonia Martel, architecte;

**HR 03.03.10
018**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Rénovatech (9078-8738 Québec Inc.), au montant de 26 900.00\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de revêtement extérieur à l'école Hamel.

Adopté unanimement.

10.2.8 REVÊTEMENT EXTÉRIEUR, ÉCOLE JEANNE-MANCE (document RM 03.03.10-10.2.8)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et de la recommandation faites par Sonia Martel, architecte et de l'avis juridique de M^c Eric Lazure, avocat relativement à la conformité desdites soumissions;

**HR 03.03.10
019**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Segera (Québec) Inc., au montant

de 42 123.36\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de revêtement extérieur à l'école Jeanne-Mance.

Adopté unanimement.

10.2.9 ACQUISITION DE TROIS (3) RECTIFIEUSES PLANES, ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 03.03.10-10.2.9)

HR 03.03.10
020

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder à la firme Machine-Outil Universelle Inc. UMT le contrat pour l'acquisition de trois (3) rectifieuses planes pour l'École professionnelle de métiers au montant de 45 377.36\$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

10.2.10 MATÉRIEL DE FOOTBALL, ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document RM 03.03.10-10.2.10)

HR 03.03.10
021

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, Sportflex, le montant de 8 316.90\$ et T.Litzen's Sports Ltée, le montant de 11 421.98\$ (taxes incluses) pour l'acquisition de matériel de football pour l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin désire savoir où en est rendu le projet d'instauration du programme Sports-Arts-Études, option langue et communication à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy à Saint-Césaire.

12.1 FÉLICITATIONS

HR 03.03.10
022

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées à l'équipe du programme d'éducation internationale de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour la qualité de la présentation qu'elle a fait dudit programme qui sera offert à leurs étudiants dès septembre prochain.

Adopté unanimement.

HR 03.03.10
023

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Patricia Lemieux et Stéphanie Soucy, élèves de l'école secondaire Dr-Alexis-Bouthillier pour le prix respectif qu'elles ont remporté au concours d'art oratoire du club Optimiste de Saint-Eugène, ainsi qu'à monsieur Jacques Meunier, membre Optimiste responsable de cette activité, pour l'organisation de ce concours de grande qualité.

Adopté unanimement.

HR 03.03.10
024

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Catherine Gignac, Geneviève Gignac et Rébecca B.-Salamin, élèves de l'école secondaire Beaulieu et à madame Annie Brodeur, élève de la Polyvalente Marcel-Landry pour le prix respectif qu'elles ont remporté au Concours 2002-2003 d'essai littéraire organisé par les clubs Optimistes de la région, ainsi qu'à madame Pauline Nadeau pour la mise en page du document de présentation des textes et à madame Isabelle Potvin, élève de l'école secondaire Beaulieu pour ses illustrations réalisées dans ledit document.

Adopté unanimement.

HR 03.03.10
025

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Fortin, directeur de l'école secondaire Marguerite-Bourgeois, ainsi qu'à son équipe pour la qualité de leur activité «Portes ouvertes» tenue le 26 février dernier.

Adopté unanimement.

12.2 ORDRE DU MÉRITE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (FCSQ) ET PRIX PARTENARIAT DU REGROUPEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA MONTÉRÉGIE (RCSM)

Le directeur général rappelle aux membres du Conseil des commissaires qu'ils ont jusqu'à vendredi le 14 mars 2003, pour soumettre des candidatures dans le cadre de ces concours.

12.3 FONDATION MARIE-VINCENT

Madame Andrée Bouchard fait part aux commissaires d'une invitation reçue de la Fondation Marie-Vincent, pour un spectacle visant à prévenir et à réparer les abus faits aux enfants, présenté à l'école Marie-Derome, le 18 mars prochain, à 13 :15 heures.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 03.03.10
026

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL